

NOUVEAUTÉ EN LIGNE! Déclaration d'accident ou d'incident violent ainsi que de toute situation à risque

Comme vous le savez, il est important de **déclarer tout accident** de travail ou tout **incident violent** qui a mis ou aurait mis à risque la sécurité ou la santé physique ou psychique d'un membre du personnel. Vous avez l'habitude d'utiliser le formulaire papier. Voici donc, dès maintenant, une nouvelle **version EN LIGNE** pouvant faciliter grandement vos déclarations.

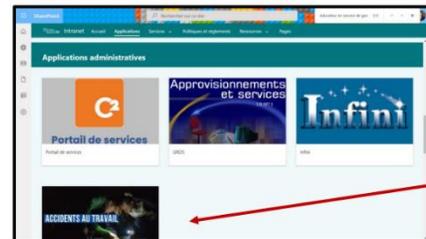
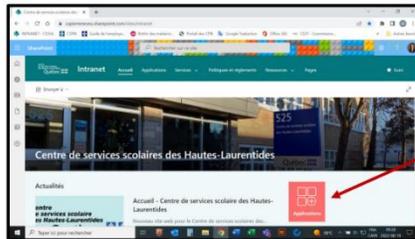
Analyse et Respect de la confidentialité

Les déclarations **sont transmises, pour analyse, au comité de santé et de sécurité**. Sachez que **celles-ci respectent l'anonymat des victimes ou des personnes signalant une situation**.

Facile et rapide!

Voici le lien et les étapes pour y accéder :

<https://servicegrics.cspn.qc.ca/ra/>



Les membres du comité SST

Vous avez des commentaires ou des questions en lien avec la sécurité ou la santé physique ou psychique, contactez les personnes représentantes :

Les membres du comité SST :

- Caroline Paquette Représentante des enseignants
- Louis-Arsène Bourgault Représentant des enseignants
- Miguel Sanche Représentant des enseignants
- Christine Mercier Représentante du personnel de soutien
- Richard Loignon Représentant du personnel de soutien
- Sylvain Goulet Représentant du personnel de soutien
- Marie-Josée Beaudet..... Représentante des professionnels
- Éric Dion..... Gestionnaire d'établissement
- Vincent Mainville Représentant du CFP
- Hugo Charbonneau..... Représentant, Ressources matérielles et informatiques
- Marianne Giroux Représentante, Ressources humaines